



Madame, Monsieur,

Le gouvernement colombien organise, à travers son Agence Présidentielle de Coopération internationale (APC-Colombia) les **Ve Rencontres de coopération décentralisée à Cali les 27 et 28 juin 2013**. La France a été choisie comme invité spécial de cet événement auquel la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du Ministère des Affaires Etrangères et l'Ambassade de France en Colombie invitent votre collectivité à participer.

Quels sont les **objectifs** de ces rencontres ? Elles réuniront plusieurs bailleurs importants dans le but de favoriser les échanges entre collectivités colombiennes et étrangères en vue de renforcer les partenariats existants et d'en créer de nouveaux. Trois thématiques prioritaires ont été retenues : eau et assainissement, tourisme et patrimoine, et développement économique local. Les expériences de partenariats réussis entre collectivités françaises et colombiennes y seront présentées et des espaces de dialogue permettront d'aborder les nouvelles perspectives de coopération possibles. Cet événement s'inscrit dans la volonté conjointe des deux gouvernements de renforcer la présence des collectivités françaises en Colombie. Une réflexion est par ailleurs en cours sur la création d'un fonds d'appui aux projets de coopération décentralisée entre les deux pays.

Quels sont les **atouts de la Colombie** ? Avec la deuxième population et la troisième économie d'Amérique du Sud, la Colombie est un pays émergent qui compte de plus en plus, dont la croissance économique est forte et régulière, mais où les inégalités sociales restent élevées. Son PIB est à peu près équivalent à celui de l'Afrique du Sud. La France y est très présente tant sur le plan de l'influence culturelle que sur le terrain économique où ses entreprises, elles sont plus d'une centaine, sont collectivement le premier employeur étranger. Le pays fait face aujourd'hui à de nouveaux défis, et l'expertise étrangère, en particulier française, est de plus en plus sollicitée. Les collectivités territoriales colombiennes, qui sont amenées à développer leurs compétences et leurs savoir-faire pour répondre à ces enjeux, se montrent aujourd'hui de plus en plus dynamiques, dans un contexte d'ouverture internationale.

Conscients de votre expérience dans ce type de coopération, nous serions honorés de pouvoir compter sur votre présence à Cali les 27-28 juin prochains. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme Martine Zejgman adjointe du Délégué de la DAECT ([martine.zejgman@diplomatie.gouv.fr](mailto:martine.zejgman@diplomatie.gouv.fr)), M. Stéphane Foin, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Colombie ([stephane.foin@diplomatie.gouv.fr](mailto:stephane.foin@diplomatie.gouv.fr)) ou Mlle Lucie Arlandis, chargée de mission à l'Ambassade de France en Colombie ([lucie.arlandis@diplomatie.gouv.fr](mailto:lucie.arlandis@diplomatie.gouv.fr)). Nous joignons à la présente le programme prévisionnel.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre haute considération.

Jean-Michel Despax  
Délégué pour l'action extérieure  
des collectivités territoriales

Pierre-Jean Vandoorne  
Ambassadeur de France  
en Colombie